

« Le tri des déchets » est réglementé par Yokohama

Des sanctions seront infligées aux personnes ne respectent pas le tri.

Concernant la séparation et le recyclage des déchets, les citoyens et les entreprises sont dans l'obligation de respecter la méthode de classification et celle de décharge par ordonnance. Des sanctions seront infligées aux citoyens et entreprises ne respectent pas le tri, Condamnation à une amende aux récidivistes (2,000 yen) en vigueur depuis le 1er mai 2008. A cet égard des instructions seront données par étape comme suit :



- Agents de la ville de Yokohama ouvrent des sac poubelles pour enquêter des déchets non triés.
 - Les individus concernés par les mesures sus-mentionnées seront ceux qui ne trient pas volontairement malgré les notes informatives. Ceux ayant agi par erreur ne seront pas concernés.
 - Pour des renseignements Division promotion des ressources du ménage ☎ 671-3816
- *Les noms et d'autres informations seront publiés au cas où les entreprises ne respectent pas les recommandations.

Si vous avez d'autres possibilités de jeter les recyclables que les mettre sur le lieu de ramassage. Veuillez les utiliser avantagement. S'il vous plaît prenez des avantages d'eux.

Nous vous remercions de votre coopération avec vos voisins et les groupes de recyclages!

Associations de résidents, associations de voisinage, associations d'enfants, associations de seniors, les clubs des femmes mariées, PTA, etc. tout ces associations rassemblent papiers, tissus, bouteilles en métal, etc. dans un emplacement désigné et jour programmé, et les deliver ensuite à collecteur de recyclables.

*Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Rubrique « Le système de recyclage groupé de Yokohama ».

Votre boîte de ramassage du voisinage (conteneurs pour le tri sélectif de votre quartier)

Exemples de conteneurs à déchets pour le tri sélectif des déchets ménagers (papiers recyclables, tissu usagé à l'exception des cartons) Installés certaines mairies d'arrondissement, centres d'animation public de quartiers, centre du sport. Chaque citoyen de Yokohama peut l'utiliser.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page du Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures.



Prime d'encouragement

Le groupe de recyclages inscrit à ville de Yokohama peuvent recevoir une prime d'encouragement en fonction du montants des recyclables. Cette subvention est 3 yen par 1kg (Année fiscale 2011)

Centre de recyclage

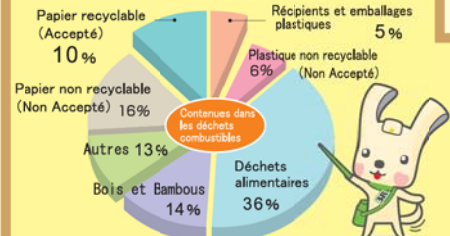
Le Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures dans chaque salle rassemble recyclables à leur bureau. (Midori-ku est au Nagasaki-dani-Yard) Vous pouvez mettre dehors recyclables comme papier des récipient en papier, plastiques et emballer etc. à ces emplacements. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre de collecte du Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures situé dans votre arrondissement.

Rendez-vous pour les ordures volumineuses
* Comme les appels en consultant en avance le lundi et le mardi, de même que le traitement des jours fériés, nous vous prions d'appeler en dehors de ces périodes.
[horaire du Centre des Ordures Encombrentes et volumineuses : Lun-Sam 8:30-17:00]
[Fax exclusif pour les handicapés : 662-1255] Par internet <https://www.sodai.city.yokohama.lg.jp/>

Centre des Ordures Volumineuses	Arrondissements	Bureau de ramassage (Lun-Sam, 8:00-16:45)	
		Tel	Fax
2014.11.1 ~ ☎ 0570-200-530 ☎ 045-330-3953	Tsurumi	502-5383	502-5482
	Kanagawa	441-0871	441-5938
	Nishi	241-9773	251-1791
	Naka	621-6952	625-2932
	Minami	741-3077	741-6492
	Konan	832-0135	832-5204
	Hodogaya	742-3715	742-4931
	Asahi	953-4811	953-6669
	Isogo	761-5331	754-6109
	Kanazawa	781-3375	788-0269
	Kohoku	541-1220	541-1224
	Midori	983-7611	982-7973
	Aoba	975-0025	975-0028
	Tsuzuki	941-7914	941-8409
	Totsuka	824-2580	824-2820
	Sakae	891-9200	893-7641
Izumi	803-5191	803-7951	
Seya	364-0561	391-4784	

Si vous ne parlez pas le japonais, veuillez demander à quelqu'un qui le parle d'appeler à votre place.

Dans les déchets combustibles contient encore beaucoup de plastique et de papier d'emballage peut être recyclé, si le tri est correctement effectué. Les vieux papiers visés par le tri comptent pour 10 % de l'ensemble des déchets, et la proportion des récipients et emballages de plastique est de 5 % (enquête réalisée au cours de l'année fiscale 2009)



Le tri sélectif des déchets



G30 のその先へヨコハマ3R夢!

Mettons les « 3R » en pratique !

Reduce
Réduire
Réduisons la quantité de déchets

Reuse
Réutiliser
Utilisons plus d'une fois

Recycle
Recycler
Trions les matières pour les utiliser à nouveau



Astuces pour bien trier des déchets

Commencez par un tri sélectif de « Papiers », « Récipients et emballages plastiques », « Déchets combustibles ».



Boîte à déchets combustibles

- Déchets alimentaires
- Petits appareils de maison
- Articles plastiques
- Papiers souillés, Papiers aluminiums, Papiers souillés et l'odeur qui reste.

Boîte à Papiers recyclables (ou autres papiers)

- Autres papiers à part Journaux, Revues, Carton, Boîte en carton, Papiers d'emballage, Support cartonné
- Enveloppes, Cartes mémo etc...

Journaux, Revues, Carton, Boîte en carton doit être attaché séparément en ficelle.

Boîte à Récipients et emballages plastiques

Rincer les avec de l'eau légèrement

- Bouteilles
- Tubes
- Récipients et emballages
- Plateaux
- Filets en plastiques
- Bouchons
- Sacs plastiques, films plastiques
- Emballages à bulles ou en polystyrène expansé

*Veuillez vérifier l'horaire du ramassage dans votre quartier et inscrivez là ici.

Le tri sélectif des déchets

Catégories de déchets et Collecte des déchets. (Comment trier ? et Comment jeter?)	Jours de ramassage	Caractéristiques
<p>Ordures Combustibles</p> <p>Jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p> <p>Bombes aérosols</p> <p>Mettez des articles dans une boîte ou enveloppez les dans des journaux et marquez clairement ce qu'il y a à l'intérieur.</p> <p>Ordures non-combustible</p> <p>Utilisez sans laisser de contenu et jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p> <p>Piles sèche</p> <p>Jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p>		<p>Déchets de cuisine éliminer l' eau en excès</p> <p>Articles en plastiques du types : Cassettes vidéo, CD, jouets, seaux, Briquets jetables etc.</p> <p>Petits appareils de maison (appareils téléphones, autocoureur de riz) *Fait à l'origine de plastique et mesurant moins de 50cm.</p> <p>Papiers ne convenant pas au recyclage Récipients en papier de yogourt et glace.</p> <p>Papiers sale</p> <p>Bouteilles de produits cosmétiques, Flacons de produits pharmasotiques</p> <p>Les bouchons de plastique doivent être triés avec les récipients et emballages de plastique.</p> <p>◆ Enveloppez les articles dans du papier journal ou une boîte et marquer dessus de quoi il s'agit.</p> <p>Articles en verre</p> <p>Céramiques</p> <p>Néons, ampoules</p> <p>Bombes aérosols (Cartouches de gaz, de sprays capillaires, de sprays pour insectes, etc.) *Les bombes aérosols ne doivent pas être percées. -Vérifiez que celles-ci sont complètement vides loin d' une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes.</p> <p>◆ Piles cylindriques : Piles au manganèse, Alcalines et piles lithium</p> <p>◆ Autres types de piles non accepté Les piles bouton ne sont pas acceptées ni les piles rechargeables → retourner les à un magasin qui participe au programme de recyclage (Merci de contacter votre magasin de détail ou le Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures pour plus d'information).</p>
<p>Récipients et emballages plastiques</p> <p>Rincer les avec de l'eau légèrement et jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p>		<p>◆ Tous les récipients plastiques et emballages portant ce logo rentre dans cette catégorie.</p> <p>Bouteilles du type</p> <p>Shampoings et détergents</p> <p> Tubes du type</p> <p>Dentifrices, tubes de Wasabi, etc.</p> <p>Tasses et emballages du type</p> <p>Pudding, emballage pour les oeufs, boîte de bento, etc.</p> <p>Plateaux</p> <p>Plateaux des produits alimentaires frais (viande, poissons, etc.)</p> <p>● Qu'est-ce qui constitue des « récipients et emballages » ? C'est le plastique d'un article que l'on jette après utilisation du produits.</p> <p>Ne jetez pas des articles ci-dessus avec des récipients et des emballages plastiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> Articles plastiques du types : Cassettes vidéo, CD, jouets, seaux, Briquets jetables etc. → Jeter les avec les Déchets combustibles. <p>Q Comment rincer les récipients et emballages plastiques ? A Tubes de mayonnaises etc. : Utiliser sans laisser de contenu, (Aucun besoin de les rincer) Plateaux, tasses, bouteilles, Rincer avec l'eau de vaisselle ou essuyez les proprement.</p> <p>◆ Récipients en verre ayant contenu de la nourriture. ◆ Bouteilles en PET avec le logo utilisé pour entreposer boissons, sake, vinaigre, mirin, sauce de soja etc...</p> <p>Boîtes en métal</p> <p>Bouteilles</p> <p>Bouteilles en PET</p> <p>Retirer bouchons et étiquettes plastiques et les jeter avec les Récipients et emballages plastiques</p> <p>◆ Articles en métal de moins de 30cm. Principaux objets Pots, boilloires, grille-pain, pots de peintures, couteaux Partie en métal de parapluie, ceintre, récipient en métal d'autocoureur de riz.</p> <p>• Enveloppez les articles dangereux (les outils coupants, couteaux) dans du papier épais ou journal et marquer dessus de quoi il s'agit.</p> <p>Les articles qui sont un grand part non-métallique devraient être jetés avec les Déchets combustibles.</p>
<p>Boîtes, Bouteilles, et Bouteilles en PET</p> <p>Retirer bouchons et étiquettes plastiques (pour les bouteilles PET) rincer avant de jeter. Rassembler les articles en PET, boîte en métal, bouteilles dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p> <p>Petits Articles en Métal</p> <p>Ne les mettez pas dans un sac, seul les petits articles tels que les bouchons etc...</p>		<p>◆ S'il existe pour votre lieu de résidence un système de recyclage en groupe, veuillez utiliser en propriétés ce service, avant d'utiliser les services de la ramassage de la ville.</p> <p>Journaux</p> <p>Matières imprimées</p> <p>Carton</p> <p>Boîtes en carton (Pour les boîtes encarton recouvertes d'aluminium à l'intérieur jeter les avec les déchets combustibles. Nettoyer, couper, et ouvrir les cartons, puis attacher les ensembles avec une ficelle.</p> <p>*Doit être attaché séparément avec une ficelle.</p> <p>Autres Papiers</p> <p>Papiers d'emballages, cornets en papiers, papiers déchiquetés, boîte en papiers de sucreries, reçus, sacs en papier etc...</p> <p>Jeter dans des sacs en papier (s'il n'y a pas de sac en papier disponible, utilisez des sacs semi-transparents) et fermer le sac avec une ficelle.</p> <p>Non accepté : Ne jetez pas des articles ci-dessus avec les papiers recyclables. Jeter avec les déchets combustibles. (Autres sortes de papiers doivent être jeter papier recyclable)</p> <p>Papiers souillés (boîte de pizza, emballage d'hamburgers, etc.), papier métallique, boîte en carton enduite d'aluminium, papier carbone, décalcomanies, papier sensible à la chaleur, (qui gonfle avec la chaleur, pour braille), récipients en papier de yaourt ou glace, de nouilles instantanées, de détergents, de savons</p> <p>Tissus usagés</p> <p>Jeter les articles propres et secs dans un sac semi-transparent.</p> <p>Vêtements, Draps, Couvertures, Rideaux</p> <p>Les articles souillés ou déchirés ainsi que les articles rembourrés avec du coton doivent être triés avec les déchets combustibles.</p> <p>* Les articles mouillés par la pluie sont sujets à l'apparition de moisissures, ce qui empêchera leur réutilisation. En cas de pluie, attendez jusqu'au prochain jour de collecte ou utilisez une boîte de collecte de matières.</p>
<p>Papier recyclable</p> <p>Chaque articles doivent être attaché séparément en ficelle.</p> <p>Autres Papiers : Jeter dans des sacs en papier ou dans des sacs semi-transparent.</p> <p>Tissu usagé</p> <p>Jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.</p>		<p>Ordures volumineuses</p> <p>Coller les étiquettes spéciales pour ramassage les ordures volumineuses,</p> <p>◆ Ordures en métal de plus de 30cm, et autres ordures (plastiques, bois) de plus de 50cm.</p> <p>*Pour plus d'information, voir au verso</p> <p>*Les télé, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, machines à laver, sèche-linges ne peuvent pas être ramassés sous cette catégorie. (avril 2009~) → Demandez au magasin où vous achetez un nouvel appareil à l'origine de reprendre l'article que vous avez remplacé. → Si vous ne pouvez pas obtenir l'assistance d'un magasin, veuillez contacter le Comité de Promotion du Recyclage de Yokohama aux numéro suivant : 0120-014-353 0120-045-669 0120-632-515 Les ordinateurs ne peuvent pas être ramassés sous cette catégorie. → Contactez le fabricant de votre ordinateur. Si vous ne pouvez pas obtenir l'assistance du fabricant, veuillez contacter le Centre de Récupération des Ordinateurs Personnels au 03-5282-7685. *Petits appareils de maison (chaîne radio- hifi, imprimants) fait à l'origine de plastique et mesurant moins de 50cm sont les ordures combustibles.</p>
<p>Ordures volumineuses</p> <p>Coller les étiquettes spéciales pour ramassage les ordures volumineuses,</p>	<p>Par Ramassages Le prix exigé</p>	<p>Centres des Ordures Encombrantes et volumineuses </p>